

Nos références :

**6341879/1 /130938 / COMR53/ /E1 - Enquête publique**

Vos références :

**MAIRIE DE THIVERVAL GRIGNON  
GRANDE RUE  
78850 THIVERVAL GRIGNON**

---

## Attestation de parution

**L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans Le Parisien (édition 78) , rubrique ANNONCES LEGALES le 23.10.2019 , et Le Parisien (édition 78) , rubrique Le Parisien (édition 78) le 13.11.2019**

Fait à Paris, le 15/10/19,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



---

**LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires**

**Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email: [legales@teamedia.fr](mailto:legales@teamedia.fr)**

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505850

---

L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le Parisien – Aujourd'hui en France s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente

---

## Annonce

### COMMUNE DE THIVERVAL-GRIGNON 78850

Avis d'enquête publique

Modification n°3 du PLU

En application de l'arrêté municipal du 14 octobre 2019, la modification n°3 du PLU sera soumise à enquête publique durant 31 jours, **du jeudi 7 novembre à 9h00 au samedi 7 décembre 2019 à 12h00.**

Monsieur Bruno FOUCHER assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Un dossier sera déposé à la mairie de Thiverval-Grignon, consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les mardi, jeudi et samedi, de 9h à 12h, afin que chacun puisse prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à M. le commissaire enquêteur – mairie – Grande Rue – 78850 – Thiverval-Grignon.

Les documents du projet de modification sont consultables sur le site internet de la ville et un registre électronique est mis en place, à l'adresse suivante : [www.thiverval-grignon.com](http://www.thiverval-grignon.com) – rubrique Urbanisme/Projet modif n°3 PLU.

Une permanence pour recevoir le public sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Thiverval-Grignon, les :

- Jeudi 7 novembre, de 9h à 12h
- Samedi 23 novembre, de 9h à 12h
- Samedi 7 décembre, de 9h à 12h

Le Maire,  
Rémi LUCET